

Pour soutenir la Fraternité et ses initiatives, vous pouvez faire un don en ligne (ponctuel ou régulier) déductible des impôts, via notre partenaire Caridad :



Vous pouvez aussi faire un don déductible des impôts en chèque (à l'ordre de Caridad) en l'envoyant à : Cité Marcel Van - 7 place Anne de Méjanès - 57640 Argancy